Budget principal

Pour 2021, l'état 1259 ne nous a pas encore été communiqué. Les taux de 2020 seront reconduits.

La fiche des dotations n'est pas connue non plus.

Les prévisions de dotations pour 2021 s'appuient sur les directives de la loi de finances 2021 :

	2020	2021
Dotation forfaitaire	918 396€	901 433€
Dotation de solidarité urbaine	176 051€	172 782€
Dotation de solidarité rurale	610 183€	650 478€
Dotation nationale de péréquation	192 796€	192 796€

Le budget principal devrait s'équilibrer à hauteur de 15 132 160€ avec, pour la section de fonctionnement 8 820 294€ et pour la section d'investissement 6 311 866€.

L'évolution des dépenses de fonctionnement

En 2020, la prévision des dépenses réelles de fonctionnement était de 7 454 515€, la réalisation a été de 6 534 161.92€.

En 2020, nous avons vécu une année particulière et compliquée. Les dépenses de fonctionnement sont directement impactées par des dépenses nouvelles : achat de masques, recours à des prestations régulières de nettoyage et surtout de désinfection. Le soutien à l'économie locale par le biais de dispositifs spécifiques post COVID (bons aux restaurateurs, bons à destination des foyers fiscaux à valoir dans le commerce local, soutien aux associations). Mais malgré tout, nous avons réussi à contenir les dépenses en réduisant les dépenses de chauffage par exemple. Le confinement et les services fermés ont induit une baisse de certaines prestations ; achats d'aliments, pas de prestation festive, pas de transport collectif...
En ce qui concerne les charges de personnel, le recours à des contrats aidés plutôt que des agents contractuels de droit public a baissé le montant des dépenses sur l'année.

Le ratio des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement est de 57.02% en 2020 contre 57.22% en 2019.

Pour 2021, la prévision des dépenses réelles de fonctionnement devrait être de 7 290 504€.

Le souhait de la municipalité est de poursuivre une politique de professionnalisation ; permettre aux agents d'accéder à un niveau de qualification par le biais des concours, examens, VAE (validation des acquis et expérience).
La prévision 2021 pour les dépenses de personnel s'élève à 3 817 630€.

Le soutien à l'économie locale et à la population durant cette période de crise restera au cœur des priorités. Les aides seront reconduites en appui aux services de la Communauté de Communes et de la Région Hauts de France.

En 2020, la répartition des dépenses de fonctionnement reste stable avec plus de 50% pour les charges de personnel et moins de 30% pour les charges à caractère général. Pour 2021, la prévision devrait être du même ordre.

L'évolution du besoin de financement

L'année 2020 s'est conclue avec un ratio de désendettement à 2.2 ans.

Le compte administratif laisse apparaitre un excédent de fonctionnement à 1 150 024.44€ (aucune affectation au 1068 car la section d'investissement est excédentaire de 330 014.24€).

Les projets d'investissement sont de l'ordre de 5 314 092€ de propositions nouvelles et 661 106€ de restes à réaliser de dépenses.
Le programme est ambitieux mais comporte des dépenses indispensables et coûteuses.

La maquette du budget primitif laisse apparaitre un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 1 512 883€ (recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Le recours à l'emprunt pour réaliser ce programme devrait être de 3 324 592€.
Des dossiers de demandes de subventions sont ou vont être déposés afin de soutenir le montage financier de ces opérations. Si le niveau de subventions obtenues n'est pas à la hauteur des plans de financement projetés, certains projets seront réévalués voire décalés dans le temps.

Les principales opérations d'équipement sont :

- L'acquisition de parcelles visant à réduire les problématiques de ruissellement des eaux de pluies. Possibilité de soutien financier des services de l'Etat et de la Région Hauts de France.
- Poursuite du programme AD'AP
- Travaux en régie de réhabilitation de notre centre technique municipal
- Travaux de consolidation de la falaise rue Adrien de la Morlière avec possibilité d'accompagnement financier par le biais du fonds Barnier, à la fois sur la partie étude et travaux à hauteur de 50%
- Travaux de voirie pour l'avenue du 8 Mai 1945. Accompagnement des services du Département qui vont réaliser toute la bande de roulement. La commune aura à sa charge : les trottoirs, la piste cyclable, l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public.
- La restructuration et l'extension du Pôle administratif Jean Jaurès. Les services de la DDFIP souhaitent intégrer le pôle administratif ; il est donc envisagé une extension de cette structure. Par ailleurs, la restructuration pourrait permettre d'envisager une labellisation Maison France Services en fonction des opportunités de services proposées à la commune. Un soutien financier va être sollicité auprès de tous les partenaires : Etat (DSIL, DETR), Région, Département. Ce projet sera conditionné à l'enveloppe obtenue.
- La réhabilitation de l'école Yvonne Giroud est également dans les projets. Comme le pôle Jean Jaurès, cette réalisation sera conditionnée aux subventions obtenues.

- Mise en place de la plate-forme e-commerce avec les commerçants : un soutien financier de 10 000€ a déjà été obtenu de la Région Hauts de France. Nous sommes en attente de l'instruction de notre dossier auprès des services de l'Etat via la Banque des Territoires.
- Travaux et acquisitions diverses : matériel pour les espaces verts (auto-portée, tondeuse…), services techniques (véhicules, matériel technique…), police municipale, services administratifs (visio-conférence), communication (panneau lumineux), mise en conformité du gymnase Pasteur.

En 2020, le remboursement du capital de la dette était de 416 916€, il sera de 309 761€ en 2021.

Budget eau

Le budget devrait s'équilibrer à 1 858 386€ avec une section d'exploitation à 1 349 902€ et une section d'investissement à 508 484€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 1 044 457€.

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 1 035 271€ en 2020 contre 968 985€ en 2019 (soit une augmentation de 6.84%)

- La principale explication réside en une augmentation significative des dépenses à caractère général + 43.03% : dépenses liées au COVID, rattrapage de l'achat en eau au SIAEP de Guerbigny pour les années 2018 et 2019, le non affranchissement de nos factures par la Trésorerie durant le confinement…

Pour 2021, les charges à caractère général sont estimées à 172 800€ et les charges de personnel à 190 322€.

Evolution du besoin de financement

Le total des dépenses réelles d'équipement devrait être de 321 831€ (hors restes à réaliser).

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 190 842.40€ (déduction faite du 1068 : part affectée à l'investissement de 23 711.94€).

La maquette du budget primitif laisse apparaitre un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 296 360€ (recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Le programme d'investissements nouveaux est donc de 321 831€ (hors restes à réaliser).
Pour le réaliser, le recours à l'emprunt pourrait être de 39 517€.

Les principales opérations d'équipement :

- Alimentation en eau potable avenue du 8 Mai 1945
- Etudes de sol
- Alimentation en eau potable – Pont SNCF
- Etude d'étanchéité et isolation des réservoirs semi-enterrés
- Electromécanique (captage et réservoirs)
- Télégestion
- DTMP (Diagnostic de territoire multi pressions)

Budget assainissement

Le budget devrait s'équilibrer à 1 944 355€ avec une section d'exploitation à 955 943€ et une section d'investissement à 988 412€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 478 177€.

Nous sommes sur une augmentation des dépenses de fonctionnement : +7.28% entre 2019 et 2020. Comme pour le budget eau, la crise sanitaire est la principale explication, dépenses nouvelles d'exploitation et surveillance accrue.

Evolution du besoin de financement

Le total des dépenses d'équipement devrait être de 770 723€ (hors restes à réaliser).

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 359 191.12€ (déduction faite du 1068 : part affectée à l'investissement d'un montant de 54 148.01€).

La maquette du budget primitif laisse apparaitre un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 469 014€ (recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Pour réaliser l'ensemble de ce programme d'investissement, il faudrait avoir recours à l'emprunt à hauteur de 407 136€.

Les principales opérations d'équipement :

- Renouvellement d'un équipement : poste de relevage
- Renouvellement équipement de la STEP
- Analyses rejets substances dangereuses
- Remplacement de tampons
- Réhabilitation réseau d'assainissement avenue du 8 mai 1945 (1er et 2ème tronçons)
- Etude géotechnique
- Equipement d'auto surveillance
- Achat d'une mini pelle

Zone industrielle

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 134 111€, la section de fonctionnement à 122 743€ et la section d'investissement à 11 368€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

La prévision des dépenses réelles de fonctionnement est équivalente à celle de 2020, soit 112 000€. Il n'y a pas de variation majeure sur ce budget.

Le besoin de financement

Il est prévu des dépenses d'investissement à hauteur de 9 868€. Il n'est pas prévu d'emprunt.

Ce budget ne compte aucun emprunt.

Budget hôtel d'entreprises

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 388 151€, la section de fonctionnement à 69 962€ et la section d'investissement à 318 189€.

Dépenses réelles de fonctionnement
Les dépenses de fonctionnement vont rester du même ordre sur ce budget soit 18 950€.

Le besoin de financement

Pour 2021, une opération d'investissement sur le bâtiment est envisagée afin de le mettre en conformité. Un emprunt du même montant est inscrit pour réaliser ces travaux.

Le remboursement du capital de la dette était de 27 621 € en 2020 et sera de 26 842€ en 2021.

Budget bâtiment du futur

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 322 778€, la section de fonctionnement à 161 389€ et la section d'investissement à 161 389€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Il n'est prévu aucune dépense de fonctionnement.

Le besoin de financement

Les dépenses d'investissement sur ce budget correspondent aux restes à réaliser de la mission de maîtrise d'œuvre.

Budget cinéma

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 139 279€. La section de fonctionnement serait de l'ordre de 121 087€ et 18 192€ pour la section d'investissement.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

La prévision 2021 des dépenses réelles de fonctionnement devrait être de 102 675€.
Les dépenses de fonctionnement doivent s'adapter au contexte actuel et à un établissement fermé depuis le 30 octobre 2020. Nous allons pouvoir minimiser certains postes de dépenses comme le chauffage, l'achat de confiseries, le reversement aux distributeurs…

Le besoin de financement

Il n'est pas prévu de dépenses d'investissement significatives.

Le remboursement du capital de la dette est de 16 664€ en 2020 et 8 000€ en 2020.